

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

CABINET DU PRÉFET

Annczy, le 20 avril 2009

Affaire suivie par Damien GOURDOL

☎ 04 50 33 61 13

☎ 04 50 33 61 57

💻 cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Le Préfet de la Haute-Savoie
à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département
(en Communication à MM. les Sous-Préfets)

CIRCULAIRE n° 2009-18

OBJET : Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
64^{ème} anniversaire de la libération des camps.

P.-J. : Message des Associations de déportés.

L'hommage que la France rend chaque année aux victimes et héros de la déportation aura lieu le :

Dimanche 26 avril 2009

J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur l'importance de l'organisation de manifestations habituellement animées par les associations de déportés, auxquelles vous voudrez bien associer la population et tout spécialement la jeunesse qui sera notamment présente au cours des cérémonies que vous jugerez utiles de programmer, et vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le message que ces associations ont souhaité porter à votre connaissance.

Cette journée solennelle du souvenir devra être l'opportunité d'organiser pour les élèves des établissements scolaires des rencontres et des réflexions avec des témoins de cette époque, permettant ainsi aux jeunes générations d'œuvrer pour le devoir de mémoire que nous devons aux victimes du nazisme.

Je vous confirme que, comme il est d'usage habituellement, les bâtiments publics devront être pavés aux couleurs nationales et qu'une minute de silence et de recueillement sera observée, ce jour-là, sur tous les stades où se dérouleront des compétitions sportives.

signé

Michel BILAUD

**Message des déportés
pour la journée nationale des victimes et des héros de la déportation**

Dimanche 26 avril 2009

"Il y a 64 ans, les camps de concentration et d'extermination étaient libérés par les armées alliées.

Les familles de disparus et les rescapés tiennent à marquer l'attachement qu'ils portent à cette journée nationale de la Déportation. Ils soulignent également l'importance qu'ils attachent à celle du 8 mai qui commémore la victoire de la démocratie et des droits de l'homme.

De l'issue de la seconde guerre mondiale, ne dépendait pas seulement la victoire ou la capitulation d'un État ou d'une coalition mais le triomphe ou la défaite de toute une conception raciste et hégémonique du monde.

Dans ce jour commémoratif de la délivrance des camps, dans tous les pays libérés du nazisme, nous célébrons cette liberté acquise au prix de tant de sacrifices. En France, comme dans la plus grande partie de l'Europe, la domination nazie a entraîné des exactions inouïes : pillage, persécutions raciales, répressions féroces contre ceux qui, confrontés aux crimes de l'occupant et de ses complices français, n'entendaient pas rester passifs.

Après 64 ans, il est inadmissible que les crimes avérés des nazis soient ignorés ou même contestés.

Plus que jamais, en ces temps d'incertitude, les déportés invitent donc leurs concitoyens à se garder des idéologies de l'exclusion et du nationalisme dominateur qui furent le fondement de cette idéologie perverse.

Avant la disparition des derniers survivants, nous incitons nos descendants, les historiens et les pouvoirs publics à sauvegarder la mémoire des événements douloureux que nous avons vécus."

Fondation pour la Mémoire de la Déportation
Association des Déportées et Internées de la Résistance
Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance
Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes
Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus
Union Nationale des Déportés, Internés et Victimes de Guerre